

a. hartrodt france

S.A.S. unipersonnelle au capital de 750.000 €

Siège social : Cargoport

540 rue des Pays-Bas

69125 COLOMBIER SAUGNIEU

440 606 606 RCS LYON

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DÉCISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 AVRIL 2025

AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice, s'élevant à la somme de 24.098,39 €, en totalité au compte « autres réserves ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents :

<u>Exercices sociaux</u>	<u>Dividende global</u>	<u>Eligible à l'abattement de 40 %</u>
31 décembre 2021	-	-
31 décembre 2022	100.000 €	-
31 décembre 2023	100.000 €	-

Affectation certifiée conforme,

Signé par ROEMER JENS
Le 27/05/2025

ID: lx_dBexveMVb2Mm

Signed with

Universign

Jens ROEMER
Président

a. hartrodt france

S.A.S. unipersonnelle au capital de 750.000 €

Siège social : Cargoport

540 rue des Pays-Bas

69125 COLOMBIER SAUGNIEU

440 606 606 RCS LYON

DÉPÔT DES COMPTES ANNUELS

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Documents certifiés conformes,

Signé par ROEMER JENS
Le 27/05/2025

ID: lx_dBexveMVb2Mm

Signed with

Universign

Jens ROEMER

Président



E N S E M B L E A U Q U O T I D I E N

ASTRE-EDA

ASTRE FIDUCIAIRE DE L'OUEST

STRATEGIE ET TRANSMISSION
SOCIAL ET RH
JURIDIQUE
CONSEIL
AUDIT

SASU A.HARTRODT FRANCE

Etats financiers

Au 31/12/2024

Affrètement et organisation des transports

540 rue des Pays-Bas - Cargoport

69125 LYON SAINT EXUPERY

Siret : 44060660600018

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région d'Orléans et de commissariat aux comptes inscrite sur la liste nationale des CAC rattachés à la CRCC de Versailles

ASTRE Fiduciaire de l'Ouest
1, rue Pierre Sénard
28100 Dreux

Tél : 02 37 50 10 35
dreux@astre-eda.com

ASTRE-EDA
Dreux, Gallardon,
Paris, Rouen,
Val de Reuil

Société par Actions Simplifiée
au capital de 210 000 euros
692 044 407 00132 RCS Chartres
N° Identification Intracommunautaire
FR 38 692 044 407
APE 6920Z

Siège social
ZA Croix Saint-Mathieu
28320 GALLARDON

Retrouvez-nous sur **LinkedIn**

www.astre-eda.fr

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes

Bilan actif	1
Bilan passif	2
Compte de résultat	3
Compte de résultat (suite)	4
Annexes	
Règles et méthodes comptables	5
Notes sur le bilan	7

Bilan actif

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	18 356	18 356		
Fonds commercial (1)	20 600		20 600	20 600
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	162 952	112 164	50 788	5 334
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 308		3 308	9 868
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	205 216	130 520	74 696	35 802
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 993 164	211 566	1 781 598	1 478 757
Autres créances	196 785		196 785	656 878
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	388 439		388 439	400 652
Charges constatées d'avance (3)	7 092		7 092	21 238
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 585 479	211 566	2 373 913	2 557 526
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 790 696	342 086	2 448 610	2 593 327
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				525 000

Bilan passif

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	750 000	750 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	28 051	20 620
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	143 631	102 437
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	24 098	148 624
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	945 780	1 021 682
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		26 534
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	127 969	101 239
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 118 619	1 154 675
Dettes fiscales et sociales	204 201	226 595
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	52 041	62 604
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 502 830	1 571 646
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 448 610	2 593 327
(1) Dont à plus d'un an (a)		48 431
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 374 861	1 421 976
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		26 534
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	7 569 323	8 253 947
Chiffre d'affaires net	7 569 323	8 253 947
Dont à l'exportation	6 280 893	6 293 789
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	110 564	1 273
Autres produits	720	1 838
Total I	7 680 606	8 257 058
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	6 298 554	6 773 171
Impôts, taxes et versements assimilés	53 812	56 950
Salaires et traitements	816 267	839 008
Charges sociales	359 269	344 921
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	5 814	3 536
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	29 769	41 502
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	110 671	
Total II	7 674 154	8 059 087
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	6 452	197 970
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	21 921	7 430
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	17 169	25 285
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	39 090	32 715
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		781
Différences négatives de change	10 989	26 836
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	10 989	27 617
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	28 100	5 098
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	34 552	203 068

Compte de résultat (suite)

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	10 454	54 444
Total des produits (I+III+V+VII)	7 719 696	8 289 772
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 695 598	8 141 148
BENEFICE OU PERTE	24 098	148 624
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A.HARTRODT FRANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 2 448 610 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 24 098 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité, définie comme la période sur laquelle la société prévoit de retirer un avantage économique futur.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le taux de provision retenu est déterminé en fonction du dépassement des dates d'échéance

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	20 600			20 600
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 356			18 356
Immobilisations incorporelles	38 956			38 956
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	14 676	36 144		50 820
- Matériel de transport	33 659			33 659
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 350	16 498		78 474
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	111 684	52 641		162 952
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	9 868			3 308
Immobilisations financières	9 868			3 308
ACTIF IMMOBILISE	160 508	52 641		205 216

Notes sur le bilan

	31/12/2024
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	20 600

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 356			18 356
Immobilisations incorporelles	18 356			18 356
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	16 049	1 687		16 363
- Matériel de transport	33 659			33 659
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	56 643	4 127	-1 373	62 143
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	106 351	5 814	-1 373	112 164
ACTIF IMMOBILISE	124 706	5 814	-1 373	130 520

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 200 349 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 308		3 308
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 993 164	1 993 164	
Autres	196 785	196 785	
Capital souscrit - appelé, non versé	7 092	7 092	
Charges constatées d'avance			
Total	2 200 349	2 197 041	3 308
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FOURN.AVOIRS A RECEVOIR	11 574
Total	11 574

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 750 000,00 euros décomposé en 75 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	102 437
Résultat de l'exercice précédent	148 624
Total des origines	251 062
Affectations aux réserves	7 431
Distributions	100 000
Report à Nouveau	143 631
Total des affectations	251 062

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2024	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Capital	750 000				750 000
Réserve légale	20 620	7 431			28 051
Report à Nouveau	102 437	41 194			143 631
Résultat de l'exercice	148 624	-148 624	24 098		24 098
Dividendes		100 000			
Total Capitaux Propres	1 021 682				945 780

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 374 861 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 118 619	1 118 619		
Dettes fiscales et sociales	204 201	204 201		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	52 041	52 041		
Produits constatés d'avance				
Total	1 374 861	1 374 861		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
AUTRES	25 594
HONORAIRES	24 346
DIVERS	2 093
CONGES A PAYER	69 078
PRIMES	3 190
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	29 152
CHARGES SOCIALES SUR PRIMES	1 595
TAXE APPRENTISSAGE	685
FORMATION CONTINUE	4 036
T.V.S	1 628
Total	161 397

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	7 092		
Total	7 092		

A. HARTRODT FRANCE

Société par Actions Simplifiée
540, rue des Pays-bas
69125 COLOMBIER-SAUGNIEU

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A. HARTRODT FRANCE

Société par Actions Simplifiée
540, rue des Pays-bas
69125 COLOMBIER-SAUGNIEU

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'associé unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A. HARTRODT FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet

de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Levallois-Perret,

Le commissaire aux comptes

GESTIONPHI

Signé par Bruno Auguier
Le 11/04/25

ID: tx_aDZ9gwyZWlyZq

 gestionphi

Bruno AUGUIER

Bilan actif

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	18 356	18 356		
Fonds commercial (1)	20 600		20 600	20 600
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	162 952	112 164	50 788	5 334
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 308		3 308	9 868
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	205 216	130 520	74 696	35 802
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 993 164	211 566	1 781 598	1 478 757
Autres créances	196 785		196 785	656 878
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	388 439		388 439	400 652
Charges constatées d'avance (3)	7 092		7 092	21 238
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 585 479	211 566	2 373 913	2 557 526
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 790 696	342 086	2 448 610	2 593 327
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				525 000

Bilan passif

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	750 000	750 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	28 051	20 620
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	143 631	102 437
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	24 098	148 624
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	945 780	1 021 682
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		26 534
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	127 969	101 239
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 118 619	1 154 675
Dettes fiscales et sociales	204 201	226 595
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	52 041	62 604
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 502 830	1 571 646
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 448 610	2 593 327
(1) Dont à plus d'un an (a)		48 431
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 374 861	1 421 976
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		26 534
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	7 569 323	8 253 947
Chiffre d'affaires net	7 569 323	8 253 947
Dont à l'exportation	6 280 893	6 293 789
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	110 564	1 273
Autres produits	720	1 838
Total I	7 680 606	8 257 058
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	6 298 554	6 773 171
Impôts, taxes et versements assimilés	53 812	56 950
Salaires et traitements	816 267	839 008
Charges sociales	359 269	344 921
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	5 814	3 536
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	29 769	41 502
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	110 671	
Total II	7 674 154	8 059 087
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	6 452	197 970
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	21 921	7 430
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	17 169	25 285
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	39 090	32 715
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		781
Différences négatives de change	10 989	26 836
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	10 989	27 617
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	28 100	5 098
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	34 552	203 068

Compte de résultat (suite)

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	10 454	54 444
Total des produits (I+III+V+VII)	7 719 696	8 289 772
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 695 598	8 141 148
BENEFICE OU PERTE	24 098	148 624
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A.HARTRODT FRANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 2 448 610 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 24 098 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité, définie comme la période sur laquelle la société prévoit de retirer un avantage économique futur.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le taux de provision retenu est déterminé en fonction du dépassement des dates d'échéance

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	20 600			20 600
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 356			18 356
Immobilisations incorporelles	38 956			38 956
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	14 676	36 144		50 820
- Matériel de transport	33 659			33 659
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 350	15 124		78 474
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	111 684	51 268		162 952
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	9 868		6 560	3 308
Immobilisations financières	9 868			3 308
ACTIF IMMOBILISE	160 508	51 268	6 560	205 216

Notes sur le bilan

	31/12/2024
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	20 600

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 356			18 356
Immobilisations incorporelles	18 356			18 356
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	16 049	313		16 363
- Matériel de transport	33 659			33 659
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	56 643	5 501		62 143
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	106 351	5 814		112 164
ACTIF IMMOBILISE	124 706	5 814		130 520

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 200 349 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 308		3 308
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 993 164	1 993 164	
Autres	196 785	196 785	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 092	7 092	
Total	2 200 349	2 197 041	3 308
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FOURN.AVOIRS A RECEVOIR	11 574
Total	11 574

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 750 000,00 euros décomposé en 75 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	102 437
Résultat de l'exercice précédent	148 624
Total des origines	251 062
Affectations aux réserves	7 431
Distributions	100 000
Report à Nouveau	143 631
Total des affectations	251 062

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2024	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Capital	750 000				750 000
Réserve légale	20 620	7 431			28 051
Report à Nouveau	102 437	41 194			143 631
Résultat de l'exercice	148 624	-148 624	24 098		24 098
Dividendes		100 000			
Total Capitaux Propres	1 021 682				945 780

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 374 861 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 118 619	1 118 619		
Dettes fiscales et sociales	204 201	204 201		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	52 041	52 041		
Produits constatés d'avance				
Total	1 374 861	1 374 861		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
AUTRES	25 594
HONORAIRES	24 346
DIVERS	2 093
CONGES A PAYER	69 078
PRIMES	3 190
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	29 152
CHARGES SOCIALES SUR PRIMES	1 595
TAXE APPRENTISSAGE	685
FORMATION CONTINUE	4 036
T.V.S	1 628
Total	161 397

